



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Difficultés rencontrées par les SMUR

Question écrite n° 25090

### Texte de la question

M. Ludovic Pajot attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la délicate situation dans laquelle se trouvent les structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) notamment dans la région des Hauts-de-France. Services hospitaliers dont l'objet est la prise en charge médicale et la réanimation de patients en direction d'un établissement de santé, les SMUR constituent un maillon indispensable de la chaîne de soins. Leurs équipes sont composées de plusieurs catégories de praticiens, qu'ils soient médecins ou infirmiers. Touchés par la pénurie de praticiens, certains services de garde ont dû faire l'objet de fermetures. Cette situation a donc pour conséquence d'étendre les périmètres d'intervention des autres SMUR et *in fine* de dégrader la qualité du service rendu. Les Hauts-de-France sont déjà durement éprouvés par le développement croissant de déserts médicaux faisant échos au désert des services publics. Cette nouvelle situation de tensions doit être résolue dans les meilleurs délais. La santé figure parmi les premières préoccupations des Français. Le mode de fonctionnement de son système conditionne en grande partie l'attractivité des territoires. Dans cette optique, il lui demande donc de bien vouloir lui faire un état des lieux de la situation ainsi que de lui préciser les mesures qu'elle compte mettre en œuvre pour garantir la pérennisation de ce service public essentiel aux Français.

### Données clés

**Auteur :** [M. Ludovic Pajot](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (10<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25090

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [10 décembre 2019](#), page 10684

**Question retirée le :** 27 avril 2021 (Fin de mandat)